

L'ETOILE DU NORD

Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.

ABONNEMENTS.

CANADA ET ETATS-UNIS.

Un an.....50cts
Six mois.....25cts

L'abonnement est strictement payable d'avance.

5ième ANNEE

Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur.

BUREAU ET ATELIER: RUE MANSEAU.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

ANNONCES.

1ière insertion par ligne.....10cts
Insertions subséquentes.....5

Les annonces à long terme seront publiées à des conditions
avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut
donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration
de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

JOLIETTE, JEUDI 30 AOUT 1888

No 4

No. 9

LES

DRAMES DE LA VIE ET DE LA MORT

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE V

Ainsi donc, mon enfant, point de ces vertus qui cachent leur faiblesse sous les plis d'un austère manteau, pas de ce prosélytisme exagéré qui n'a convaincu personne, mais une douce persuasion, une confiance inaltérable dans la volonté de Dieu et par-dessus tout cette arme invincible mise dans la main des faibles: la douceur.

Ne vous alarmez pas sans raison, ma chère Marthe, si vous connaissez mieux la vie, vous saurez combien l'homme serait meilleur s'il ne buvait des son printemps à la coupe empoisonnée, que la société lui présente en souriant.

Votre fiancé est jeune, son passé est pur, à vous l'avenir, à vous la royauté toute puissante de la femme aimée! à condition de porter haut et fier cette couronne dont les plus beaux fleurons seront toujours la modestie et la simplicité.

Ah! je sais, continua la baronne en étendant la main vers les hautes tours de la basilique où dormaient les rois de France, je sais quelles ruines, quelles profanations un siècle en démence a laissées sur la terre, et dans les cœurs, mais voyez! sur ces murs, partout où la main de Dieu a fait tomber une goutte de rosée, un rayon de soleil, une plante se plaît à fleurir.

Ayez confiance, Marthe, que votre loi soit cette lumière bienfaisante, votre charité l'eau vivifiante, et vous aurez conquis pour toujours le cœur de votre mari, donné à Dieu une belle âme.

Les paroles imagées de la baronne, mais chaudes, émue, frappèrent l'imagination de la jeune fille et lui firent entrevoir l'avenir sous un jour nouveau, mettant en pleine lumière les grands traits du devoir imposé à la femme chrétienne et rendu facile par la religion même; elle comprit les moyens naturels laissés à notre portée par la Providence, pour nous forcer à être nous-mêmes l'artisan de notre propre bonheur.

Aussi en retrouvant son oncle et Robert, qui l'attendaient à la gare, ce fut avec une confiance pleine de naturel et d'abandon qu'elle accepta le bras de son fiancé.

Enfin le grand jour arriva, le mariage de Marthe s'accomplit et elle reçut la bénédiction nuptiale à l'église Sainte-Clotilde.

Peu de curieux, quelques amis seulement assistaient à la cérémonie, ils se retrouvèrent dans le salon de la rue de Crenelle.

—Allons, madame, viens m'embrasser, fit M. de Livoy après avoir quitté le bras de la baronne de B... et s'avançant tout ému vers sa nièce. Ces cérémonies religieuses me rendent d'une tristesse... Tenez, j'ai pleuré presque en voyant ces deux enfants signer de gaieté de cœur leur engagement éternel.

—C'est sans doute ce trouble ou mieux la peur qui vous a empêché de faire comme eux; avouez, général, fit en souriant la baronne, que pour un militaire vous avez manqué de bravoure?

Il allait répondre à sa vieille amie par quelque madrigal, quand il aperçut le commandant Morvan dans l'embrasure de la fenêtre, causant avec un jeune avocat, ami et témoin de Robert.

—Mon enfant, dit-il à Marthe, que ce soit la main de ton meilleur ami qui la première serre la tienne. Et il força le commandant à sortir de sa retraite, le mettant en pleine lumière vis à vis de la mariée.

—Mme Reynald le sait bien, répondit affectueusement M. Morvan, en pressant la petite main tendue vers lui.

Il y avait tant de tristesse, résignée dans ces simples paroles, une émotion si profonde sur les traits de cet homme franc et bon, qui ne songeait même pas à dissimuler que Marthe, comprenant tout à coup la valeur des sentiments paternels dont le commandant se targuait à son égard, ne put s'empêcher de rougir sous sa couronne de mariée.

Un lunch retint les invités jusqu'à l'heure indécise où l'ombre se fait dans les premiers jours d'hiver. Chacun se retira, Mme de B... en déposant un baiser sur le front de son élève et le général en serrant sa nièce dans ses bras.

Elle partit à son tour, au bras de Robert; un léger tremblement trahissait son émotion.

—Marthe, murmurait le jeune homme à son oreille, appui-toi sur moi, sur ton plus fidèle ami... je t'aime... je t'aime pour ta mère: nous sommes orphelins; aimons-nous pour ceux dont la tendresse nous manque.

Et la voiture, qui les attendait, les emporta vers leur nouvelle demeure.

CHAPITRE VI

Qui de nous ne s'est arrêté rêveur, attendant devant l'oiseau cherchant la brindille la plus souple, la feuille la plus douce pour les emporter à tire d'ailes vers le sommet de l'arbre où il bâtit son nid. Que de peines, de soucis, quelle persévérance et quel art dans la construction de ce fragile édifice! la nuit descend trop vite, le jour ne se lève pas assez tôt pour suffire à ses modestes travaux. Nul ne lui a appris la science de l'architecte et pourtant quel art, quel génie il développe tour à tour! Et quand le dernier brin de mousse, le dernier duvet ont capitonné le gracieux berceau, quelle joie, quels chants mélodieux redissent ces petits gosiers. Ils savent les chers trésors qu'ils vont confier à cette barque aérienne et leur chant n'est-il pas une prière pour appeler sur eux les brises tièdes et douces.

Nous aussi, à cette première heure de la vie à deux, nous chantons comme ces charmantes bestioles et plus heureuses qu'elles, loin des tracassés et des soucis du nid que nous trouvons tout édifié, nous redisons avec les poésies que Dieu a mises dans tous les cœurs, et les joies de l'affection partagée, et les espérances d'une vie qui se lève sur un horizon sans nuages, et les ardeurs d'un dévouement sans défaillance; mais pourquoi rarement, bien rarement des accents plus recueillis ne s'élèvent-ils pas de notre âme, vers Celui de qui nous tenons ces félicités? Hélas! pourquoi ne mettons-nous pas Dieu en tiers dans notre bonheur

Le bonheur dans son essence se

rait-il égoïste? ou plutôt ne sommes-nous pas des ingrats qui songeons seulement dans nos peines à la main qui peut les écarter?

Marthe, toute à l'enivrement d'être aimée par un cœur ardent, sincère, ne sut pas tout d'abord détourner d'elle un de ses élans généreux, une des admirations passionnées de son mari pour les reporter plus haut; soit faiblesse, soit crainte de voir diminuer l'unique affection qu'elle eût connue et qui faisait toute sa vie, elle laissa passer les heures propices, se contentant des démonstrations d'une affection toujours un peu égoïste et pourtant combien il lui eût été facile, le jour où Robert pleurait ses meilleures larmes à genoux, près du berceau de sa fille qui venait de naître, de murmurer à son oreille:

—Vois cet ange, son sourire ne te dit-il pas d'où il vient, où nous irons un jour, et ce que nous devons faire pour n'être jamais séparés?

Aussi malgré tous les éléments de bonheur qui existaient dans ce jeune ménage, éléments si rares de nos jours, Marthe ne semblait pas heureuse autant qu'elle eût pu l'être il y avait à la fin de ses sourires quelque chose de vaguement triste et dans ses regards, cette expression de mélancolique regret; on aurait dit le reflet de nos espoirs irréalisés.

Cependant jamais affection plus grande n'avait réuni deux époux, jamais un nuage, pas même un brouillard ne s'était élevé entre eux.

Dès le premier jour, faisait bravement face aux luttes et aux réalités de la vie, Robert avait su par son travail sa conduite, Marthe, par mille soins, mille attentions, rendre la maison un lieu cher et béni.

Heureux des joies intérieures, ils ne les répandirent pas aux dehors; le cercle de leur connaissances ne s'élargit pas, seulement il changea de place, se transportant de la tente du vieux soldat au nid des jeunes ramiers, ainsi que le disait le général.

Tous les dimanches voyaient réunis, dans le petit appartement de Marthe, les amis des anciens jours; un seul vint en augmenter le nombre, le jeune avocat, M. Rigaud, ami de collège de Robert.

Le dîner était modeste mais la maîtresse de maison possédait l'art si grand de flatter le goût de chacun; devant cette table on oubliait l'éclat de l'argenterie; en admirant les fleurs arrangées avec grâce, la profusion des mets n'était pas regrettée en face des quelques plats choisis. Une douce intimité, une aimable confiance présidaient ces réunions, dans lesquelles la causerie roulait tour à tour sur les choses sérieuses ou gaies. Entre ces hommes distingués, bien qu'à des titres différents, s'échangeaient les idées conformes à leur caractère à leur époque, à leurs aspirations et s'ils ne se rencontraient pas toujours, au moins conservaient-ils le respect des opinions qui n'étaient pas les leurs.

Ces jours-là Robert déposait le souci des travaux qui surmenaient sa vie. Entièrement absorbé pendant le jour par les occupations de l'usine, dont il avait l'entière direction, une partie de ses nuits était consacrée à des calculs, à des expériences scientifiques, à des études de projets, où la gloire pure n'était pas le seul objectif. Il rêvait, pour

prix de ses labeurs, la richesse palpable, afin d'entourer sa femme et son enfant des jouissances qu'elle procure, car il souffrait de sa médiocre position. Marthe, souvent effrayée de cette tension d'esprit, lui disait:

—Mon ami, pourquoi te fatiguer et ne pas donner tous tes soins à l'usine qui nous fait vivre; grâce à toi tout y marche tellement au gré de son propriétaire qu'il t'a laissé la direction des affaires, le maniement des fonds, la libre disposition de l'argent gagné; c'est à peine s'il vient vérifier ce qui se passe ici, il a pu se retirer avec sa famille près de Nice et ses lettres marquent l'étonnement où le laisse la prospérité constante qu'il doit à tes talents, ainsi l'avenir n'est-il pas tout indiqué dans la succession de l'homme dont tu auras augmenté la fortune? Tu rêves au-delà peut-être, ne serait-il pas sage de s'en tenir au présent?

—Oui répondit Robert, là est la vie assurée, la vie terre à terre, et je me garderai bien d'y toucher pour l'heure; mais à côté, si tu pouvais entrevoir comme moi d'autres horizons pleins de promesses, de séductions, tu me permettras de leur demander la fortune que je rêve pour toi et notre chère enfant.

—Nous rendra-t-elle plus heureux? observa doucement la jeune femme.

(A continuer)

AVIS.

Je, soussigné, fais défense d'avancer à mon fils, ou à toute autre personne de ma famille, sans une autorisation signée de ma main, de plus, si quelques personnes ont des réclamations contre moi, elles sont priées de les produire immédiatement.

MEDERIC JETTE

St Paul de Joliette, 5 juillet 1888.

AVIS

Les héritiers de feu C. P. Charland, en son vivant Ec, avocat de Joliette, offrent en vente les propriétés de la succession de ce dernier, savoir:

1o. La magnifique résidence du dit feu C. P. Charland, située à St Charles Borromée, à quelques pas de la ville de Joliette, contenant 7 arpents en superficie, No. 214 du cadastre.

2o. Une terre située en la paroisse de St Charles Borromée, 2ième Rang Lachaloupe, mesurant 37 arpents en superficie, No. 108 du cadastre.

3o. Une maison en bois, lambrissée en briques, à 2 étages, 4 logements, située sur la rue St Louis No 83 & 83a.

4o. Une maison en bois située sur la rue St Louis en face de l'Ecole St Charles, No. 80 du cadastre.

5o. Trois lots vacants sur la rue Manseau, No. 174, 175, 181.

6o. Une terre située en la paroisse de St Patrick de Rawdon, 5 arpents de largeur sur 15 arpents de profondeur, tout en bois debout.

Titres parfaits. Conditions avantageuses.

S'adresser à

D. Désormiers,

J. A. Charland,

Exécuteurs Testamentaires de Feu

C. P. Charland.

Joliette, 3 juillet 1888.

No 48, 5j b.m.

Commerce et Agence.

M. Onézime Chevalier, marchand épicer et commerçant de Joliette, a pris ces jours-ci une agence pour la vente d'instruments aratoires de toutes les sortes, de la manufacture Massey Manufacturing Co., de Montréal.

Il profite de cette occasion pour avertir le public, qu'excepté les liqueurs, il continuera le même commerce que par le passé, c'est-à-dire vendra toujours des épiceries et des provisions, fleur thé, lard, etc., etc., achètera comme avant le foin et tous les grains au prix du marché.

De plus, on trouvera toujours chez lui toutes les espèces de bois de chauffage.

Il invite donc ses amis et ses pratiques à lui rendre visite, certain qu'il est en état de les satisfaire tant sur la qualité de ses articles de commerce que sur le prix.

Ceux qui ont besoin d'instruments aratoires pourront s'adresser à lui en toute confiance, car il représente ici une des manufactures les plus en renom. Le SEMOIR BEAVER perfectionné surtout qui sort de cet établissement est incomparable, le plus solide et parfait qu'on puisse désirer.

Il en aura toujours chez lui pour montrer aux acheteurs ainsi que pour les autres instruments.

Une visite donc et vous n'aurez pas à le regretter.

Place d'affaires rue DeLanau dière No 39 3m c.m.

AVIS.

Mme Vve GEORGE GILMOUR offre en vente les propriétés suivantes, savoir:

1o Un terrain situé en la paroisse de St-Thomas, connu sous le No 461, en la concession Lachaloupe, avec une bonne bâtisse en pierre contenant un MOULIN A FARINE, UN MOULIN A CARDER, FOULER ET PRESSER, ET POUVOIR D'EAU, Etc., Etc.

2o Un autre terrain situé au Nord-Est de la rivière Lachaloupe, paroisse Ste-Elisabeth connu sous le No 140.

3o Un lot de terre situé en la ville de Joliette connu sous le No 502, Domaine, au Nord-Ouest de la rue DeLanau dière.

4o Un autre lot de terre situé en la dite ville de Joliette, connu sous le No 503, domaine, au Nord-Ouest, rue DeLanau dière.

5o Un terrain de figure irrégulière situé en la dite ville de Joliette, connu sous le No 349, domaine au Nord-Ouest de la rue Notre-Dame et Sud-Est de la rue de Ladaudière.

6o Un emplacement situé au même lieu, connu sous le No 505, sans bâtisse.

7o Un autre emplacement situé au même lieu, connu sous le No 400, étant bâti D'UNE MAISON ET AUTRES DÉPENDANCES, ÉTANT LA BELLE RÉSIDENCE DE MME GILMOUR.

8o Les emplacements situés au même lieu, connus sous les Nos 344, 345 et partie du No 346 et partie du No 347 et No 348 au Nord-Ouest de la rue Notre-Dame.

9o Un terrain situé au même lieu, connu sous le No 525, ci-devant héritiers McGill.

10o Une terre de figure irrégulière située au même lieu, connue sous le No 530, voisin de Mr Anthyme Laporte ci-devant Mr Elie Gôté.

11o Un lopin de terre de figure irrégulière situé au même lieu, connu sous le No 531 étant la partie de la terre ci-dessus, depuis la rue des Carrières, ou chemin du vieux moulin à aller à la rivière l'Assomption.

12o Un emplacement situé au même lieu, faisant partie du No 574: bâti D'UN MOULIN A CARDER, FOULER, PRESSER ET TEIN. DRE, avec pouvoir d'eau, etc., étant le moulin exploité actuellement par Mme Gilmour; ce moulin est en très bon ordre, ainsi que les autres propriétés ci-dessus offertes en vente.

Titres parfaits, conditions faciles. S'adresser à Joliette à MME Vve GILMOUR ou à A. MAGNAN, N. P.

No 50, 19 juillet c.m.

Abonnez-vous à l'Etoile du Nord, seulement 50 cts. par année.

L'ETOILE DU NORD

Imprimée et publiée par

ALBERT GERVAIS.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Rue Manseau, Joliette, P. Q.

ABONNEMENT

Pour une année.....50cts

" 6 mois.....25cts

Strictement payable d'avance.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.

L'ETOILE DU NORD

JOLIETTE, JEUDI 30 AOUT 1888

La lumière électrique.

Puisque nous avons si bien réussi dans la campagne, que nous avons ouverte, pour faire de notre ville un centre d'attraction, ou l'œil est tout émerveillé des progrès qui ont été faits, des travaux qui ont été exécutés, nous continuerons encore à profiter de la position, ou nous nous trouvons, afin de pouvoir encore une fois réussir dans une tentative d'amélioration.

Il s'agit depuis quelques semaines une grande question, et tous, nous sommes à nous demander, à quand la lumière électrique ?

Qui doit avoir le monopole ? La corporation de la ville de Joliette, ou bien une corporation privée ?

Voilà plusieurs questions auxquelles on devrait pouvoir répondre sans plus de retards ; car depuis assez longtemps, il y a eu des pourparlers à ce sujet, et toujours nous n'avons pu connaître le résultat des démarches faites.

Nous demandons donc aujourd'hui, que l'on prenne des mesures afin d'arriver à la solution de ce problème.

Que ce soit la corporation de la ville de Joliette, ou une corporation privée, qui prenne l'initiative. Nous n'avons pas à nous prononcer sur l'opportunité qu'il y aurait pour la corporation d'assumer, sous les circonstances actuelles, dans lesquelles elle est placée sous le rapport pécuniaire, une entreprise de cette sorte, nous voulons tout simplement dire que, puisque la question est sur le tapis, il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.

Quelques citoyens ont déjà compris l'avantage qu'il y avait, à se servir de la lumière électrique, car nous sommes informés que M. Alexander McArthur, propriétaire de la manufacture de papier, n'attend pas les appoints de qui que ce soit pour arriver à un meilleur système d'éclairage et plus économique que celui en usage actuellement dans la manufacture.

Nous attirons donc l'attention de nos édiles, sur cette importante question et nous demandons que l'on prenne des mesures immédiates pour arriver à bonne fin ; car les particuliers finiront par croire qu'on les oublie, et se déterminent à assumer sur leurs propres épaules de lourdes charges, mais dont ils sauront bénéficier. Plusieurs ont déjà entamé des négociations, pour pouvoir se procurer ce qu'ils reconnaissent être d'une absolue nécessité pour eux.

N. B.—Depuis que ce qui précède a été écrit, nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que le conseil de ville, a nommé un comité de trois personnes, MM. Ed. Guilbault, G. Lafortune et U. Piché, afin de pouvoir s'occuper d'une manière active, du projet ; et nous pouvons presque assurer nos lecteurs, que nous aurons la lumière électrique pour l'hiver prochain.

Nos félicitations à nos édiles, sur la détermination qu'ils ont prise.

REPRÉSENTATIONS.

M. Cleveland paraît bien décidé à mettre ses menaces à exécution. Il a envoyé au Congrès américain un message dans lequel il voudrait empêcher nos chemins de fer de transporter en entrepôt le fret venant d'une autre pays au Canada ou d'une autre partie du Dominion dans une autre partie.

En présence de cette décision du président il est permis de se demander s'il entend réellement se venger sur le Canada du rejet d'un traité que nous avons ratifié et que lui-même qualifie de juste et équitable, ou s'il désire seulement mettre sur les républicains toute la responsabilité du rejet du traité et des représailles qui doivent s'en suivre. Mais ce sont là des questions de politique intérieure américaine, et nous n'avons à nous occuper que de ce dont nous sommes menacés, c'est-à-dire de l'abolition du privilège de transporter en entrepôt des marchandises d'un autre pays au Canada, ou d'une autre partie du Canada dans une autre partie.

Puisque le Canada ne veut pas permettre aux Américains d'expédier en entrepôt, par les chemins de fer canadiens, le poisson pris sur nos côtes, M. Cleveland propose de priver nos commerçants du privilège de faire venir leurs marchandises d'Europe ou ailleurs, en passant par les Etats-Unis, sans payer les droits américains.

Il fait remarquer que le Saint-Laurent, notre principale voie de commerce océanique est fermé à toute communication pendant une bonne partie de l'année et que nous sommes à la merci de nos voisins pour le transport de nos importations.

Par son message, le président ne demande pas le droit de faire cesser le transport en entrepôt des marchandises allant d'une section des Etats-Unis dans une autre et passant par le Canada ; ce droit il le possède déjà, et d'ailleurs le ton du message laisse entendre qu'il ne se propose pas de pousser les représailles jusque-là.

Si le congrès lui accorde les pouvoirs qu'il demande et s'il en fait usage, le commerce ordinaire entre les deux pays n'en sera pas affecté. Voyageurs et marchandises pourront aller et venir à travers la frontière comme avant ; les marchandises étrangères destinées aux Etats-Unis et passant par le Canada, seront expédiées en entrepôt, comme aujourd'hui ; les marchandises continueront à être transportées des Etats de l'ouest à ceux de l'est par les lignes canadiennes.

Mais notre commerce d'hiver pourra en souffrir. Nous ne pourrions plus importer via Portland, Boston ou New-York aucune marchandise soumise à un droit en vertu du tarif américain. Ces ports et les chemins de fer canadiens ou américains qui les relient au Canada prendront les bénéfices d'un trafic d'hiver considérable et rémunérateur. Ce sont les ports et ces compagnies qui auront le plus à souffrir et ce sont eux qui demanderont les premiers le rappel de cette loi.

Quant au Canada il est virtuellement dans une position indépendante. Il possède sur son propre territoire une route transcontinentale et un double débouché pour se rendre dans les ports des provinces maritimes. Il peut, au besoin se contenter de ces moyens de transport ; Halifax et St-Jean bénéficieront du commerce qui se fait aujourd'hui par Portland et Boston. Le Canada a tout ce qu'il faut pour maintenir ses droits, et résister à ces nouvelles menaces.

Les culottes d'un original.

Dernièrement les journaux de New-York annonçaient la mort d'un habitant de cette ville qui a laissé en mourant soixante-onze paires de pantalons. Cet homme avait été peut-être hanté pendant sa vie par la crainte qu'on ne dise de lui que c'était sa femme qui portait les culottes dans le ménage, et non pas lui.

Quelle que fut la cause de cette abondance de culottes, elles étaient là et il s'agissait de savoir ce qu'on devait en faire à présent que leur propriétaire avait passé de vie à trépas. On ouvrit le testament du défunt et on y lut que ces culottes devaient être laissées là où elles se trouvaient, sans que personne s'avisât d'y toucher, ou même d'y regarder.

A un jour indiqué, elles devaient être vendues aux enchères publiques ; à la condition expresse qu'aucun enchérisseur ne pourrait en acquérir plus d'une paire.

Les choses viennent d'être faites comme le voulait cet original ; car le testament devait être déclaré nul si toutes les clauses n'en étaient pas fidèlement exécutées, et comme le

défunt laissait une grande fortune, on ne se souciait pas de courir le danger de tout perdre pour ces misérables culottes.

Ces dernières ont été vendues à 71 personnes différentes. Quelle a été l'agréable surprise de ces dernières de trouver mille dollars dans chaque paire de pantalons ! A présent tout le monde voudra acheter le drefroques des morts.

A travers le District.

ST-THOMAS

Mademoiselle Marie Brouillette institutrice de cette paroisse, est décédée le 21, mardi de la semaine dernière, à l'âge de 47 ans.

Mademoiselle Brouillette a succombé après plusieurs mois de maladie soufferte avec toute la résignation d'une bonne chrétienne. Elle fut, pendant les années qu'elle a passé au milieu de nous pour s'y livrer à l'enseignement, le modèle de toutes les vertus.

Les funérailles ont eu lieu jeudi le 23, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, venus pour rendre un dernier témoignage d'amitié à celle qui a fait tant de bien dans cette paroisse.

X

Les dernières pluies, que nous avons eues, ont eu pour résultat de retarder les récoltes, et les cultivateurs en souffrent.

X

La rentrée des élèves du Couvent de cette paroisse, aura lieu le 6 de septembre prochain.

STE BEATRIX

Les travaux de l'église commencent le printemps dernier, avancent rapidement, avant l'automne prochain, nous aurons le bonheur de pouvoir posséder un temple qui sera être d'une richesse extraordinaire, n'en témoignera pas moins de la bonne volonté et du zèle déployés par les concitoyens de cette paroisse.

Le Révd M. Dupont, curé depuis quelques années, avec l'aide de ses paroissiens, ont beaucoup aidé à l'érection de ce nouveau temple.

X

Les moulins que possèdent cette paroisse, sont en pleine activité en ce moment.

ST-ALPHONSE.

Tous les citoyens sont dans la jubilation. Les mines d'or, autrefois exploitées par M. E. Dupuis de Joliette, et aujourd'hui la propriété d'une compagnie minière, vont commencer à donner un peu de bénéfice à ceux qui ont entrepris ce nouveau genre d'exploitation.

Nous n'avons aucun doute que les travaux de la nouvelle compagnie, seront couronnés de succès, car l'expérience du passé est là pour prouver qu'il doit y avoir des gisements aurifères dans l'intérieur de notre comté qui peuvent être utilisés avec profit pour les entrepreneurs.

STE-ELISABETH.

Dans le courant de la semaine dernière, nous avons eu à enregistrer la mort de mademoiselle Tellier, fille de M. Vincent Tellier qui a succombé à la consommation, ainsi que celle de madame Octave Lafond.

X

Mme veuve Hénault, est morte subitement la semaine dernière, à l'âge de 67 ans. Malgré que Mme Hénault fut indisposée depuis quelques semaines, personne ne s'attendait à un dénouement aussi prompt.

ST-AMÉROISE DE KILDARE.

Les cultivateurs de tabac ont commencé à faire la récolte ; et nous voyons avec plaisir que plusieurs de nos concitoyens se livrent, avec succès, à cette culture.

X

La question de la construction d'une aqueduc s'agit de plus en plus. Il est à espérer que nous, serons dotés bientôt de cette amélioration, qui est d'une grande utilité pour toutes les familles.

X

M. L. Desmarais, se propose de partir bientôt pour un voyage dans le Manitoba afin de pouvoir choisir une location convenable pour sa famille, et se livrer à l'agriculture.

On recherche

Un nommé Jerry Champagne, né dans le comté de Joliette et disparu il y a quelque temps, une nuit, de l'Hôpital des Sœurs ou il avait demeuré environ trois mois pour cause de maladie, à Spokane Falls N.-Y., dans les Etats-Unis.

Il avait fait précédemment un dépôt \$3,700,000 dans une banque de l'endroit et on ne sait s'il l'a ou non retiré en partant.

Sa famille est anxieuse de savoir ce qu'il est devenu.

Avis à ceux qui pourraient en donner des nouvelles de s'adresser ici, au Révérend P. Beaudry, curé. Une récompense généreuse est promise.

Nouvelles de Drummondville.

Nous apprenons avec plaisir que notre ami M. Placide Renaud, est de retour depuis mercredi soir, de cet endroit, où il a été, en compagnie de son frère M. J. E. Renaud, louer un local pour y ouvrir dans quelques jours, un magasin de fer.

Nous sommes certains que les citoyens de cette localité sauront encourager cette branche de commerce qui sera une spécialité dans son genre.

**

La construction d'une fonderie est la question du jour en cette ville ; déjà nous voyons avec plaisir que les travaux sont poussés avec activité. Il est certain que cette usine est appelée à produire de bons résultats.

St-Michel des Saints.

M. Camille Beauséjour vient d'établir une fromagerie en cette paroisse, en face de l'Eglise, il a commencé la fabrication lundi, et réussit à merveille. Nous lui souhaitons plein succès.

La récolte du foin est abondante et a peu près terminée. Les grains ont aussi une magnifique apparence et promettent beaucoup.

Aux personnes charitables.

La lutte qui se fait entre MM. Albert Gervais et J. A. Larochelle, candidats au bazar qui doit se tenir prochainement, étant avant tout une œuvre purement charitable, il faudrait que tous s'unissent de cœur pour assurer le succès de cette belle œuvre qui a pour but de venir en aide aux nombreux affligés qu'abrite la maison des Révères Sœurs de la Providence. Ce que nous désirons le plus, c'est que de part et d'autre, les recettes soient abondantes et prouvent aux Sœurs dévouées qui dirigent cette pieuse maison que l'on sait apprécier leurs éminentes qualités et que par nos dons offerts par chacun de nous, dans la mesure de nos moyens, nous voulons pour ainsi dire, être les collaborateurs de ces saintes personnes qui se dévouent à tous les instants du jour et de la nuit à une tâche si pénible, si grande et si utile à la société.

Que les amis de l'un ou de l'autre candidat, fassent leur possible et envoient, à qui de droit, leurs offrandes destinées à une si belle œuvre.

Nouvelle filature de coton à St-Jérôme.

Il s'organise actuellement un syndicat de capitalistes anglais et canadiens-français, dans le but d'établir une grande filature de coton à St-Jérôme.

Toutes les machines seront mises en activité par l'eau de la rivière du Nord.

Dans quelques semaines nous aurons les noms des directeurs provisoires de la nouvelle compagnie.

DECES

RIVARD. — En cette ville le 27 Aout 1888, à l'âge de 1 an et 3 mois Adrienne, Pauline, Rebecca, enfant de M. L. C. Rivard.

RIVEST. — En cette ville le 29 Aout 1888 à l'âge de 4 mois Alosia Lauretta enfant de M. François Rivest, marchand.

Changements ecclésiastiques.

On annonce le départ du Révd M. Dubois, curé de St-Lin, pour St-Raphaël de l'île Bizard, où il a été nommé curé.

Le Révd M. Proulx, curé de cette dernière paroisse s'en vient desservir St-Lin, en remplacement de M. Dubois.

Le Révd M. Forget, curé de Rawdon, serait aussi nommé à la cure de Ste-Sophie, à la place du Révd M. Braut, qui doit aller desservir Ste-Dorothée.

Le Révd M. L. Boniu, missionnaire aux Etats-Unis, sera nommé curé à Rawdon.

Une course rapide sur le Pacifique.

La course la plus rapide qui ait jamais été faite sur le Pacifique, course sans précédent dans les annales des chemins de fer de ce pays, a été faite, l'autre jour, par la locomotive No 303, conduit par le mécanicien Bob Whitehead, avec le train spécial transportant le président de la compagnie, M. Van Horne, vers la côte du Pacifique. La distance entre Montréal et Smith's Falls, 133 milles, a été franchie en deux heures et cinquante quatre minutes. Il y a eu sept arrêts sur la route occasionnant un délai de plus de vingt minutes. La locomotive a réellement fait la course en 154 minutes.

Un étrange phénomène.

Les journaux autrichiens racontent que, dernièrement, à Vidovec, village situé près de Warrasdin, en Hongrie, la croyance que la guerre était imminente a saisi la population toute entière à la suite de l'étrange phénomène suivant :

Pendant plusieurs jours consécutifs, une sorte de mirage extraordinaire fut observé dans les vastes plaines qui entourent le village.

On apercevait distinctement, dans ces plaines, de nombreuses divisions d'infanterie aux coiffures rouges, manœuvrant sous les ordres d'un chef de haute taille dont l'épée brillait au soleil.

Le phénomène durait chaque jour plusieurs heures. Le troisième il disparut complètement.

Les populations environnantes étaient accourues et, pâles d'effroi, observaient ces soldats fantômes. On supposait que c'était le mirage de manœuvres d'infanterie opérées à distance ; vérification faite, il n'y avait rien de tel.

On se perd en conjectures sur ce bizarre phénomène.

Le Canada offre un champ aussi avantageux pour l'énergie et le succès de la jeunesse laborieuse que n'importe quel autre pays. Cela est bien démontré par le fait que sir George Stephen a commencé sa carrière comme commis dans un petit magasin de nouveautés à Montréal, tandis que son successeur à la présidence du chemin de fer canadien du Pacifique, M. Van Horne, apprenait dans l'Ouest le métier d'opérateur de télégraphe. Il sont tous deux aujourd'hui plusieurs fois millionnaires.

Un duel étrange

Deux individus de Chicago nommés Charles Anderson et Thomas Holderness, se sont battus à coups de couteau, dans une chambre obscure.

Chacun des adversaires soupçonnait l'autre parait-il, de vouloir le voler, et les conditions de ce duel étrange avaient été fixées à l'avance d'un commun accord. Les deux adversaires se sont attaqués avec impétuosité et se sont dardés de coups de couteau jusqu'à ce qu'un policeman attire, par les cris de Mme Anderson, est arrivé et a mis fin au combat. Holderness a été le plus grièvement blessé ; son bras gauche était presque séparé de l'épaule et de plus il avait une horrible entaille à la tête. De son côté Anderson avait une main littéralement déchiquetée.

Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital du comté et leur état est considéré par les médecins comme très grave.

ECHOS DU JOUR

L'enquête provoquée par les troubles de la rivière Skeena, Colombie anglaise, a révélé un fait saisissant. L'hiver dernier, il avait été décidé dans deux conseils secrets que les tribus indiennes massacraient toute la population blanche. Le complot a été déjoué par un médecin qui, au péril de sa vie, menaçait de divulguer au gouvernement si on y persistait.

Le sénat américain vient de refuser de ratifier le traité des pêcheries par un vote strict de parti, 30 contre 27.

Cette décision ne représente pas le vœu du peuple américain. C'est qu'une manœuvre électorale des républicains contre l'administration de M. Cleveland, en vue de la prochaine élection présidentielle.

Nous passons une terrible canicule. Le temps est aux meurtres, aux noyades et aux catastrophes de toutes sortes.

Les dépêches nous rapportent d'épouvantables désastres causés par un cyclone dans la Louisiane, et la Virginie, pertes de vie, inondations, sinistres maritimes d'structions des récoltes, etc.

La Russie avait offert une prime considérable à l'inventeur du meilleur fusil à tir rapide. Un officier du génie, appartenant à l'état-major de Varsovie, vient d'obtenir le prix pour son nouveau fusil, dont voici les principales qualités : il est le moins lourd de tous les fusils en service dans les armées européennes ; le canon ne s'échauffe pas, malgré les décharges répétées. On peut tirer soixante-deux coups à la minute. On sait déjà que la Russie possède une poudre qui brûle sans fumée et presque sans bruit.

La province de Manitoba, essentiellement agricole, a élu 19 fermiers sur les 38 députés qui composent la nouvelle chambre. Le reste consiste de 6 avocats, 5 marchands, 4 négociants de grains, 1 banquier, 1 agent d'assurance, 1 fabricant et 1 arpenteur. La nouvelle chambre compte sept catholiques.

M. Waldie, libéral, a été élu député du Halton (Ont.), mercredi, par 29 voix de majorité sur le candidat conservateur.

La première exportation de bétail de Calgary en Angleterre a eu lieu il y a environ une semaine par un train de 14 chars ; l'envoi comprenant 255 animaux qui ont été expédiés à l'est par le chemin de fer du Pacifique. Ce bétail venait du ranch Stewart, situé au sud de Calgary. On croit que c'est le commencement d'un commerce qui pourra avant peu prendre des proportions considérables, et les habitants de Calgary fondent de grandes espérances sur cette industrie.

Jean-Louis Légré a intenté, de vant la cour de Regina, une action contre le gouvernement des Etats Unis, réclamant \$13,412 pour avoir surveillé les Sioux américains qui sont passés au Canada après le massacre de Custer et leur avoir conseillé de se livrer, avec Sitting Bull au fort Buford. Il dit qu'il a beaucoup dépensé pour nourrir et transporter ces indiens au nombre de 200. Le Gouvernement lui a offert \$2,000.

L'empereur Guillaume II fait la guerre aux francs-maçons. Son père et son grand-père ont cependant appartenu à cet ordre.

On dit que c'est pour combattre plus sûrement les juifs et la juiverie que l'Empereur a adopté cette ligne de conduite.

Le jeune empereur Guillaume II a prononcé ces jours derniers à Frankfort un discours que l'on regarde comme une nouvelle menace pour la France. La presse française lui a fait un accueil très modéré ; mais malgré cela, cet événement renouvelle les appréhensions de guerre.

A propos du rejet du traité des pêcheries, le ministre de la Marine a dit aujourd'hui que le *Modus vivendi* sera maintenu.

On a déjà perçu des vaisseaux de pêche américains \$4,000 en droit pour obtention de permis de pêche. Ces permis n'ont été accordés que pour l'achat de la boulette.

Echos de Joliette.

Course. — Notre ami M. E. S. Libby, vient de faire l'acquisition d'un cheval de course d'une grande valeur.

M. Libby se propose de prendre part aux courses qui auront lieu dans le courant de septembre prochain.

Aux ouvriers. — Tous les vendredis à 7 heures P. M. le secrétaire de la corporation de cette ville, recevra à son bureau, les taxes et cotisations, pour les personnes qui ne peuvent le faire les autres jours.

Bonne pêche. — MM. le Dr Shepard, Martial Leprohon et A. Lafontaine ont jeudi dernier fait une pêche magnifique sur la rivière l'Assomption et ont pris entre autres poissons, 3 maskinongés, dont un de 15 livres, un de 12, et l'autre de 3½ lbs.

Nouveau trottoir. — La station des pompes est dotée d'un nouveau et solide trottoir qui contourne la bâtisse.

La nouvelle paroisse. — Le démembrement de la paroisse St Jacques est un fait accompli. La nouvelle paroisse portera le nom de Ste Marie Solomée de Port-Royal, le site de l'église sera fixé la semaine prochaine.

Pêche. — MM. Lesage de Montréal, E. Dugas, E. Leblanc et J. Forest de St Jacques vont aller camper, sur les bords d'un des lacs du nord, la semaine prochaine.

Achat. — M. E. Migué, Marchand d'épicerie de cette ville a fait de magnifiques achats la semaine dernière et son stock peut certainement rivaliser avec nos meilleures maisons commerciales de cette ville, sous le rapport de la qualité des marchandises.

Soirée. — Plusieurs dames et demoiselles accompagnées de messieurs de Joliette, sont allées passer une agréable soirée chez M. le Dr Beaupré de Ste-Elisabeth lundi.

Les invités étaient en grand nombre et ont été reçus d'une manière princière par M. et Mme Beaupré. Ils sont revenus enchantés de leur promenade.

Huissier. — Nous sommes autorisés par M. Pierre Lévesque, de St-Thomas, à annoncer aux intéressés qu'il paie maintenant \$5,50 pour le loin, au lieu de \$5,25 tel qu'annoncé la semaine dernière.

Monsieur Lévesque sera à Joliette tous les samedis, à l'hôtel Desormiers, pour prendre les ordres.

Amélioration. — Depuis l'établissement du téléphone dans notre localité les hommes d'affaires en profitent pour donner leurs commandes à Montréal, tous les jours les bureaux sont achalandés. La ligne sera améliorée dans quelque temps, et les boîtes doivent être distribuées sous peu aux abonnés de la ville, qui sont au nombre d'une trentaine.

Entrée. — La rentrée des élèves au collège Joliette aura lieu mercredi prochain, le 5 septembre, à 6 hrs P. M.

Lumière électrique. — La manufacture de papier doit être éclairée par la lumière électrique cette semaine.

Accident. — M. Alexandre Bonin, ferblantier-couvreur de cette ville s'est démis un bras au commencement de cette semaine en tombant du toit d'une bâtisse qu'il était occupé à couvrir. Il n'y a pas eu de résultats plus fâcheux.

Les personnes favorables à la candidature de M. J. A. Larochelle, auxquelles il a été envoyé des bulletins d'élection, sont respectueusement priées de lui faire parvenir les souscriptions reçues en son nom.

Encan. — M. Frs Forest sera à Rawdon lundi prochain, pour vendre un stock de marchandises d'une valeur de \$800 qui a été acheté à 35 cts dans la piastre. M. Forest passera 4 jours pour écouler les marchandises.

Tabac. — M. U. Gervais a commencé sa récolte de tabac ; nous avons visité le champ de tabac de ce Monsieur et nous avons constaté qu'il était d'une très belle apparence.

Moulin. — Le moulin à scie que M. Ed. McConville a fait réparer sur la rivière Bayonne est en pleine opération.

Excursionniste. — Un parti d'excursionniste composé de MM G. Guilbault, N. Ducondo, G. Desroches, Jos Rivard et A. Guilbault, a laissé Joliette dimanche matin pour une excursion au lac Champlain et à Burlington.

Amélioration. — Vu le mauvais état de la rue St-Paul occasionné par les dernières pluies que nous avons eues, l'inspecteur de la ville M. Leduc a jugé à propos de la faire macadamiser.

C'est aussi l'intention de M. L'inspecteur de continuer à faire d'autres améliorations de ce genre dans toutes les rues qui en auront besoin.

M. A. Gervais le candidat, en opposition à M. J. A. Larochelle, remercie tous les abonnés de l'*Etoile du Nord*, pour les souscriptions, qui lui ont été envoyées, la semaine dernière, en faveur de sa candidature ; ce sont autant de cinq centins, qui tout en assurant le triomphe de notre ami, doivent aussi encourager, ceux à qui M. Gervais a adressé des lettres de faire part de rivaliser de zèle afin de pouvoir assurer le succès de notre candidat.

Disparition. — Paschal Aubin a disparu le 20 du courant de sa résidence, et a été retrouvé le 27 au soir ; il était caché dans le bois, et est revenu à sa maison à Ste-Emmeline de l'Energie, en parfaite santé mais très faible. Il ne sait nourrir que d'herbe ou de feuille, après avoir enduré le froid et des pluies torrentielles. Son fils Noé lui a fait administré les derniers sacrements, de crainte qu'il succombe des misères qu'il a enduré dans le bois.

Anniversaire. — Les nombreux amis de M. Camille Labrèche se réunissent ce soir, à l'hôtel Chevalier, pour fêter avec lui son 48ième anniversaire.

Courses. — On annonce des courses, pour le mois de septembre ; le cheval de M. E. Libby doit y prendre part.

Il nous a été donné dimanche dernier de pouvoir juger de la vitesse de ce coursier, et nous sommes convaincus qu'il y figurera avantageusement.

Aux amis. — M. A. Gervais un des candidats de l'élection du bazar de l'orphelinat des Sœurs de la Providence, prie les personnes, qui veulent bien lui envoyer les listes qui leur ont été adressées, par M. Gervais, d'enregistrer leurs lettres, afin que les argents qu'elles contiennent arrivent à destination.

Bris de porte. — La résidence de M. J. A. Renaud, a été défoncée, dans la nuit de mercredi à jeudi.

Les maraudeurs de nuit se sont introduits dans la maison en défonçant un châssis et brisant les vitres.

M. A. Renaud est en ce moment aux sources St Léon avec sa famille.

Décès. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de Madame Pierre Majeau née Evelina St-Amour.

L'inhumation aura lieu demain, vendredi.

Compagnie Minière

— DU —

DISTRICT de JOLIETTE.

HILAIRE NEVEU, PRÉSIDENT.
LOUIS FARLY, SEC.-TRÉSORIER.
REMI NEVEU, SURINTENDANT.

Des parts dans cette Compagnie seront vendues jusqu'à nouvel ordre pour dix piastres (\$10,00) par part.

Les Certificats seront envoyés franc de port en recevant le montant mentionné plus haut.

S'adresser à

LOUIS FARLY,

JOLIETTE, P. Q.

N. B. — La propriété est située dans la paroisse de St-Alphonse, comté de Joliette.

Plantation du pin blanc.

On peut tirer un bon profit d'un terrain pauvre, sablonneux, en y cultivant le pin blanc.

Après avoir préparé la pièce de terre par un labour profond, vous plantez vos cônes de pin contenant la graine en rangs espacés de six pieds dans toutes les directions ; ou bien, vous répandez sur la pièce de terre les cônes à la volée et vous donnez un bon hersage. Il faut semer de bonne heure au printemps.

Plusieurs exemples d'une semblable culture prouvent que des terrains sablonneux qui ne valaient pas la peine d'être cultivés, ont valu, au bout d'une quarantaine d'années, plus de \$100 l'arpent.

C'est prêter un capital à gros intérêt, n'est-ce pas ? que de tirer au bout d'un certain nombre d'années \$100 d'un arpent de terre qu'on n'aurait pas vendu \$1 l'expérience vaut la peine d'être tentée.

MARIAGE

A St-Thomas de Joliette, le 21 Août, M. Ernest Masse conduisait à l'autel Mlle Marie Bertille Alexina, fille aînée de M. Fleurent Fernet, aussi de St-Thomas.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Revd. M. Rémi Masse cousin du marié.

Nos félicitations et souhaits de bonheur à l'heureux couple.



ON RECEVRA à ce bureau, jusqu'à Lundi le 17 septembre prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec la suscription, "Soumission pour Ascenseurs, etc, Nouvel Edifice des Ministères, Ottawa."

On pourra obtenir toute information nécessaire en s'adressant à ce Ministère, à partir de Lundi le 20 courant, inclusivement.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y est inscrit, payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement, ils sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBELL,

Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 14 Août, 1888.

Sequestrée pendant huit ans.

Un Allemand nommé Klaus, professeur de dessin à Saint-Louis, a été arrêté sous l'accusation d'avoir séquestré sa femme pendant huit ans et l'avoir rendue folle.

Les époux Klaus occupaient sens depuis de longues années toute une maison de Keokuk avenue, à Saint-Louis. Le mari est aujourd'hui un vieillard de soixante ans et sa femme est de 10 ans plus vieille que lui. Les voisins de Klaus prétendent qu'il avait jadis l'habitude de maltraiter sa femme et qu'il y a huit ans, lorsqu'elle disparut, elle jouissait de l'usage de toutes ses facultés. Depuis lors chaque fois qu'on lui demandait des nouvelles de sa femme, que personne ne pouvait voir, Klaus répondait invariablement d'un air indifférent : "Elle est un peu indisposée et elle ne veut ni sortir, ni voir qui que ce soit."

La police de Saint-Louis s'est enfin décidée ces jours-ci à élucider le mystère de la disparition de Mme Klaus et une perquisition a été faite au domicile du vieil Allemand. C'est alors qu'on a trouvé la pauvre femme enfermée dans une chambre, ou plutôt dans un taudis infect. Cette malheureuse était folle et présentait l'aspect le plus affreux qu'on puisse imaginer. A peine vêtue de haillons sordides, elle était ressemblait plutôt à un squelette qu'à un être vivant.

Depuis qu'il l'avait séquestrée, on ne sait encore à quel propos, Klaus nourrissait sa femme comme ses chiens, et quand il s'absentait pendant trois ou quatre jours, ce qui lui arrivait, dit-on, fréquemment, la malheureuse femme restait sans boire ni manger.

Maisons à Vendre et à Louer.

Succession de feu F. B. Godin en son vivant Ecr., Avocat C. R. offre en vente à des conditions faciles.

10. Un magnifique maison en brique rue Mansseau Joliette, ci-devant occupée par l'Hon. Juge Simon.

20. Une maison en brique, rue Notre-Dame Joliette, comprenant un magnifique magasin, et logement.

A LOUER.

Le magasin ci-dessus mentionné, s'adresser à F. O. DUGAS, Procureur de la succession F. B. Godin.

ARGENT A PRETER.

Par grosses ou petites sommes à longues ou courtes échéances, s'adresser à F. O. Dugas, Procureur de la succession F. B. Godin.

Joliette, 26 juillet 1888, b. m.

AU PUBLIC ACHETEUR !

M. CAMILLE LABRÈCHE invite tous ses amis et le public en général à lui faire une visite à son magasin, Place du Marché, pour y voir l'assortiment de marchandises nouvelles qu'il a achetées pour ce printemps et consistant en nouveautés de toutes sortes : Etoffes à Robe, Soie Noire et couleur, Magnifique Satin noir et couleur, Garnitures de toutes sortes, etc., etc.

Assortiment immense de Hards faites et de Chapeaux en tous genres

Dans les marchandises de deuil, dans les tweeds canadiens & anglais, il dispose d'un assortiment des plus considérables qu'on puisse imaginer et voir à Joliette. Serge de 75 cts. jusqu'à \$5.00 la vgs.

Assortiment immense de Tapis, Prêlarts, Valises, Etc.

Choix immense dans les articles suivants : Colons jaunes, carreaux Shirting, Coutil, Indienne, Guillaume et spécialités de tous genres, dans le département des cottonnades.

Ainsi peut-il être en droit de dire :

"Je peux et veux vendre à bon marché et promettre de plus, un escompte sur tout achat fait argent comptant." Les Messieurs du Clergé trouveront chez lui des Mérimos à soutenir à prix tels qu'on ne pourra acheter plus facilement dans les maisons de gros.

CANADA, Province de Québec, District de Joliette, No 2179, Joseph Parent, journalier, de Joliette, dans le district de Joliette, demandeur, contre Damase Ratel, cultivateur, de Ste-Béatrix, dans le dit district, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois. Ville de Joliette, ce 9 Août 1888.

DESROCHERS & DESILETS,
G. C. C.

A VENDRE.

Bon placement sur une magnifique propriété.

Un emplacement de 50 Pieds de largeur sur 200 pieds de profondeur, bâti d'une maison pour deux logements avec Hangar et autres dépendances, aussi un espace très étendu pour faire un magnifique jardin, situé sur la Rue St-Barthélemy, entre les Rues St-Antoine et Delandière, Joliette.

Conditions faciles et à bas prix. Pour plus amples informations, s'adresser à M. JOSEPH GUILBAULT, commis chez MM. J. B. A. Richard & Cie, Joliette.

19 juillet 1888, 3 m.

Avis Important !

M. Ald. Charland,
Huissier de la Cour Supérieure
ET

agent collecteur résidant à Joliette.

M. Charland, tout en exécutant sa commission comme huissier de ce district, s'occupera attentivement, de toute collection que le public en général et les marchands de la ville en particulier voudront bien lui confier. Les membres du Barreau, trouveront en ce monsieur, un serviteur zélé et entendu dans l'exercice de sa charge. La commission, chargée pour la collection sera modérée dans le prix.

Monsieur Charland ayant fait un cours classique, parle facilement et correctement les deux langues française et anglaise, facilitant par là les personnes qui faisant affaires avec les anglais de ce district, voudront lui donner leur encouragement.

Le Bureau de M. Charland se tiendra ouvert de 9 hrs à m. à 4 hrs p. m. au bureau de Mr J. M. Tellier avocat de cette ville, au coin des rues Notre-Dame et place du marché, Block Fisk, où à sa maison privée, sur la rue St-Victor.

Joliette 9 mai 1888, 30;

E. MICUE,

Marchand en Gros de

VINS FRANÇAIS.—Sicile (vins de messe) Sauterne, Medoc Floirac etc. etc., des meilleures marques.**VINS D'ESPAGNE.**—Operto, Targona, Cherry, Malvoisie etc., etc.**VINS CANADIENS.**—Si bien appréciés du public.**EAU DE VIE.**—(Brandy) Hennessy Martel, Robin etc., en caisses et Barils.**GIN, DE KUYPER.**—En caisses et Barils.**WHISKY ET RYE.**—En entrepôt (Bounded ware House) peut être vendue en transfert ou droit payer.**BIERE ET PORTER.**—Des MM. Molson & Frère, en caisses, Barils, demi Barils, et quart de Barils.**M. E. MIGUE,**

Licencier en gros,

Invite spécialement Messieurs les Hoteliers à lui donner leurs ordres, ils trouveront les mêmes avantages et prix qu'à Montréal et Québec. Comme par le passé il tiendra toujours un bon assortiment

D'EPICERIES, FRUITS, PATES ALIMENTAIRES, CONSERVES DE TOUTES SORTES.

En face de son magasin, son hangar est toujours rempli des meilleures marques de

Farines Fortes, Provisions, Lard, Sel, Grains, Etc., Etc., Etc.**De Lanaudiere & St-Pierre,**
JOLIETTE, P. Q.
n 43 30 ir ai 1**M. AUGUSTE GOULET,**
SELLIER

et marchand de Chaussures de toutes sortes Place Bourget, en face de la Pesée à Joliette annonce au public, que ce printemps il a fait de grandes réparations à sa maison de commerce et continuera comme par le passé à tenir un immense assortiment de Chaussures. Il en tient de toutes les sortes, de toutes les qualités et de toutes les formes.

Prix suivant la valeur.
M. A. Goulet, continuera sa boutique de sellier et tiendra en vente toutes sortes de harnais, simples et doubles, aussi réparations en tous genres exécutées promptement, le tout, à très bas prix.

De plus tenant une écurie de louage, en qualités de tel spéculateur, il promet, voitures de toutes sortes, bons chevaux, loués à des prix défiant toute compétition.

9 Mai 1888 1 an.

H. GOSSELIN,

Manufacturier de

Portes, Chassis, Jalousies, moulures Etc
L'ÉPIPHANIE, P. Q.

M. H. GOSSELIN, annonce au public en général qu'il tient une manufacture des articles ci-haut mentionnés et qu'il entreprendra et fera sous le plus court délai, toutes les commandes, qu'on voudra bien lui confier, à des prix défiant toute compétition. Il a constamment en mains toutes sortes de bois, préparé et brut, qu'il vendra à bas prix. Les commandes venant des autres paroisses recevront toute l'attention possible.

9 Mai M.-C.

SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE**DU Dr NEY***Pour le soulagement et la guérison de l'Asthme, de la Bronchite, du Catharrhe, du Croup et autres affections des Voies Respiratoires.*

Après une expérience de nombre d'années chez une foule de personnes, le SPECIFIQUE DU Dr NEY est offert au public en toute confiance. S'il ne guérit pas toujours, il soulage infailliblement.

Ce remède précieux est composé d'herbes médicinales, et d'autres substances médicamenteuses, le tout scientifiquement combiné de manière à produire un effet PROMPT et EFFICACE.

Le peu d'espace ne nous permet pas de donner ici même une faible partie des témoignages des personnes qui ont bénéficié de l'usage de cette admirable préparation. Nous ne citerons que le suivant, vu qu'il vient d'une personne bien connue et qui A SOUFFERT PENDANT PLUS DE VINGT ANS les tortures de cette terrible affection.

MONSIEUR,

Il me fait plaisir de vous donner mon témoignage en faveur de votre excellente préparation, le SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY.

Je souffre depuis vingt et un ans de l'Asthme, maladie si cruelle que j'ai contractée pendant le cours de la guerre de sécession, à laquelle je pris part comme militaire dans l'armée du Nord. Depuis cette époque, ayant voyagé beaucoup, et dans plusieurs pays, j'ai eu occasion d'essayer nombre de préparations très recommandées contre cette pénible affection; mais je n'ai encore rien trouvé de comparable au SPECIFIQUE DU Dr NEY. Pour moi, c'est le remède par excellence.

Une autre personne à qui j'ai recommandé ce médicament, s'en est servi avec le plus grand avantage et a éprouvé un soulagement immédiat.

J'ai aussi constaté avec beaucoup de satisfaction que mes enfants qui souffraient du rhume avaient éprouvé un soulagement considérable par le fait qu'ils étaient dans l'appartement où je faisais brûler du SPECIFIQUE.

Je n'hésite donc pas à recommander en toute confiance aux malheureux asthmatiques le SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY, dont l'usage m'a fait tant de bien.

Votre bien dévoué etc.,

ESDRAS GENEREUX

St-Alphonse de Rodriguez, 22 novembre 1886.

Le propriétaire se fera un plaisir de donner le nom et l'adresse du nombre de personnes qui ont employé le SPECIFIQUE avec le meilleur résultat à tous ceux qui lui en feront la demande, afin qu'ils puissent vérifier la véracité de ses avancées.

Prix : 50 centins et \$1.00 la boîte. Petites boîtes d'essai 25 centins.

Expédié franco par la malle sur réception du prix.

En vente chez tous les Pharmaciens et Marchands
SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT

LOUIS ROBITAILLE

PHARMACIEN-CHIMISTE

Joliette, P. Q.

PLUS DE CHEVEUX GRIS

Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément, quand par un usage judicieux du Restaurateur de Robson vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur noire primitive et faire disparaître ces signes d'une décrépitude précoce ?

Non seulement le Restaurateur de



MARQUE DE COMMERCE.

Robson rend aux cheveux leur noir primitif, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir et de leur donner un lustre incomparable. Essayez ce Restaurateur, et vous serez pleinement satisfait. Prix 50 cts la bouteille. Vendu chez tous les marchands et chez L. ROBITAILLE, Pharm, Joliette.

Aux Amis et au PUBLIC en General

M. CHARLES TELLIER,

MARCHAND DE

ST-FELIX de VALOIS

Est heureux d'annoncer à ses pratiques et au public en général, qu'il a considérablement augmenté son assortiment dans les différentes branches de commerce qu'il tient, savoir : Assortiment complet dans les marchandises sèches, épicerie, etc. M. Tellier désire que le public prenne note du fait, que ses dépenses étant diminuées, il pourra et vendra à meilleur marché que par le passé. Le public de St-Félix de Valois et des paroisses environnantes, est prié d'en prendre note et de savoir choisir le marchand qui peut vendre le meilleur marché.

A tous de faire une visite au magasin de M. Charles Tellier, et vous serez satisfaits. Mr Tellier profite de l'occasion pour remercier ses pratiques de l'encouragement reçu jusqu'à ce jour et promet satisfaction pour l'avenir.

No 33, 22 m. 3m

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE

BISCUITS D JOLIETTE

se fait un devoir de remercier ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

M. MAGNAN s'efforcera comme par le passé de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Toujours en mains, un assortiment complet de

BISCUITS DE TOUTES SORTES

qu'il vend aux marchands à des prix défiant toute compétition.

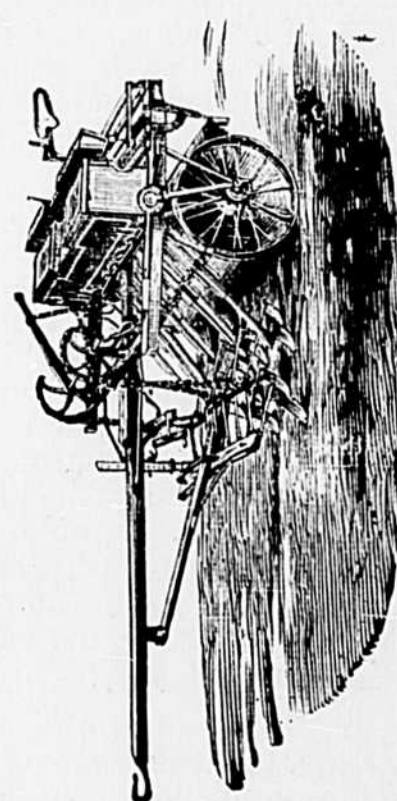
M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la

MANUFACTURE DE JOLIETTE, ainsi que du tabac en feuille.

Ainsi MM. les Marchands de la campagne pourront s'adresser à lui en toute confiance.

L. Z. MAGNAN,
JOLIETTE, P. Q.

20, 9, 14-12m

Rouleaux semant la graine de mil.

Messieurs les cultivateurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous manufacturons ce printemps, des rouleaux sur un nouveau système, avec siège à ressort, plate forme entourée pour les poches, et grattoir à levier pour déboucher le rouleau. Le rouleau est en deux bouts, afin d'en faciliter le retournage. Quand on le désire on adapte à ce rouleau, une boîte pour semer la graine de mil, et une petite herse légère pour la herser. Le tout à un prix raisonnable.

On manufacture aussi des machines pour scier le bois de chauffage avec soie rende, et fonctionnant avec horse power.

On continue aussi à manufacturer nos machines à moudre, comme par le passé. Une visite est respectueusement sollicitée.

Venez nous rendre une visite, nos instruments sont de première classe, et on garantit de vous donner satisfaction.

Vos serveurs,

S. VESSOT & CIE.

Manufacturiers,

Joliette, P. Q.

COUPE GEOMETRIQUE

Opinion de quelques connaisseurs, gens expérimentés dans l'art de bien tailler.
Les Certificats suivants ne laissent possibilité à aucun doute sur la supériorité du système de taillage ci-haut mentionné

LISEZ, ET JUGEZ

MM. OVIDE PELLETIER,

Tailleur de St-Jean de Matha.

GILBERT CHARTIER,

Tailleur de St-Félix de Valois.

ARTHUR MAGNAN,

Tailleur de St-Julienne.

CHARLES HARNOLD,

Marchand Tailleur de New-York.

HENRY TURCOTTE,

Marchand-Tailleur de Lowell, Mass.

DEMOISELLE H. ROUTIER,

Couturière de St-Thomas.

et une foule d'autres Personnes compétentes qu'il ne peut trop long de mentionner ici ayant appris de

Mr. J. ARSENE CHARLAND

TAILLEUR DE JOLIETTE,

le système de taillage appelé

LA COUPE GÉOMÉTRIQUE

est certifié sous leur signature que le dit système l'emporte de beaucoup sur tous les autres systèmes en usage au Canada ou ailleurs.

Teinturerie.— N'oubliez pas que Albert Gervais, est agent pour la teinturerie à vapeur de M. Joseph Gonthier, teinturier de Trois-Rivières. Les ouvrages sont garantis, délavés promptement et à bas prix.

Au public voyageur !!!

L. P. H. TURGEON, Agent Général, de la ville de Joliette, est heureux d'annoncer au public de Joliette et des paroisses environnantes, qu'il est maintenant le seul agent pour les Compagnies des Lignes de Chemin de Fer suivantes :
Le Vermont Central, le Grand Tronc, le Delaware & Hudson, le South Eastern.

M. TURGEON est également agent pour plusieurs Compagnies d'Assurances très puissantes, sur le feu et la vie, savoir : La Guardian, sur le feu, La Commercial Union, sur le feu et la vie. La United States, sur la vie et La Travelers sur les accidents.

Bureau : Rue Manseau, Ancienne résidence de F. B. Godin, Ecr. JOLIETTE.

M. Turgeon désire prévenir le public qu'il sera toujours à son Bureau, et que dans aucun temps, il s'efforcera de donner entière satisfaction aux voyageurs et aux personnes qui voudront bien lui favoriser de leurs primes d'Assurances, tant sur le feu que la vie.

Allez le voir, vous serez bien servis et promptement.

J. & W. REID,

FABRICANTS DE PAPIER

A LA

Papeterie de Lorette

98, 100, rue St-Paul, Québec

FABRIQUENT LE FEUTRE pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les sapins. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge.

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

J. & W. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliures, tapisseries, etc., etc.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux et de fournitures pour la marine, etc., etc.

Ils payent le plus haut prix pour toutes sortes de toiles, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

M. P. E. Beaupré,

Entrepreneur-Menuisier,

Rue Notre-Dame.
JOLIETTE.

M. Paul Emile Beaupré, annonce au public en général qu'il vient d'ouvrir une boutique de

PORTES, CHASSIS, Etc.,

et qu'il entreprendra toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner, à des prix très réduits.

Encouragez M. P. E. Beaupré, et vous aurez la satisfaction de pouvoir dire qu'il travaille à bon marché, et avec un goût supérieur. Allez lui faire une visite, car ses prix défient toute compétition.

n26, 27, 28 87 1 a.